

Mme MARIE-JOSÉE TASSÉ :

1260

Merci beaucoup et je souhaite que ça continue le projet pilote. Merci, au revoir.

LA PRÉSIDENTE :

1265

Bon après-midi. J'inviterais maintenant monsieur Plante s'il est parmi nous? Oui.

M. JOSEPH-ÉMILE PLANTE :

1270

Madame la présidente, Madame et Monsieur les commissaires.

LA PRÉSIDENTE :

Bonjour, Monsieur.

1275

M. JOSEPH-ÉMILE PLANTE :

1280

Bonjour. Mon nom est Joseph-Émile Plante. J'aurais bien voulu que ma première partie de mon intervention, j'aurais aimé qu'elle soit un fort applaudissement à ce que le CAA vient de vous présenter. Moi je suis automobiliste. Effectivement, je suis membre du CAA. Je suis aussi propriétaire du mont Royal. Je suis Montréalais, je suis né à Montréal. Septuagénaire, j'habite Notre-Dame-de-Grâce. J'ai une copine sexagénaire qui elle habite le Plateau Mont-Royal. On est séparé par le mont Royal.

1285

Oui, j'aurais aimé ça vous faire une présentation écrite ou diapositive, et cetera. Ça aurait été formidable, mais ce n'est vraiment pas nécessaire. Je pense que mon vécu est là pour vous expliquer ce que j'ai vécu dans cet exercice qu'on a fait récemment de limiter l'accès au transit sur le mont Royal.

1290

Je me souviens d'une petite étude qui avait été faite par une station de radio. Je pense que c'est 98.5 FM, qui à un moment donné avant qu'on ferme le mont Royal, l'accès, a fait une étude à savoir combien ça prenait de temps si on traversait Notre-Dame-de-Grâce au Plateau Mont-Royal versus si on faisait une traversée, mais en faisant le tour par Docteur Penfield, avenue des Pins, et cetera. Il y avait une différence d'une minute.

1295 Cette étude-là ne tenait pas compte du fait que tout était ouvert à ce moment-là. Ils n'ont pas fait la même étude une fois que le tronçon a été fermé. Ça aurait pris beaucoup plus de temps, parce qu'effectivement le trafic aurait été redirigé vers un côté ou l'autre de la Ville, c'est-à-dire de la montagne.

1300 Alors là, ce n'était plus une minute. Et moi je l'ai vécu cette année à plusieurs reprises. Alors, la trajectoire que je faisais régulièrement pour aller voir ma copine, ne pouvant plus emprunter le mont Royal, l'alternative pour moi était de prendre Docteur Penfield. Malheureusement, Docteur Penfield tout l'été a été incarossable, absolument incarossable. Alors, ce n'est plus une minute de plus que ça prenait, mais ça m'a pris
1305 jusqu'à une heure, une heure et demie de plus pour me rendre de chez moi, Sherbrooke et Cavendish jusqu'à Papineau et la rue Mont-Royal.

 On pourrait peut-être parler, je ne sais pas, d'écologie. On parle souvent d'écologie de ce temps-là. Alors, le fait que j'ai voyagé une heure et demie pour me rendre au même
1310 endroit que j'aurais fait en une heure, évidemment mon véhicule a utilisé beaucoup plus d'essence et devenait encore pire pour l'ensemble de l'écologie, santé et un peu tout le monde.

 Mais l'aspect qu'on semble oublier, c'est qu'une fois que le tronçon, une fois que le
1315 mont Royal est fermé au transit, comme moi je suis à la retraite, très souvent je me plais à prendre des touristes que je rencontre à l'église, que je rencontre dans le centre-ville ou que je rencontre n'importe où, et leur faire voir mon mont Royal, ma ville. Et je prends plaisir à les amener avec moi, sans jamais leur charger un sou, pour leur montrer jusqu'à quel point c'est beau chez nous.

1320 Et dans le tour que je leur fais faire, je les amène toujours sur le mont Royal d'un bout à l'autre. Évidemment, en bout de ligne on se ramasse à l'oratoire Saint-Joseph. Ça fait partie de mon petit circuit à moi, pour encourager les gens à bien vivre la Ville de Montréal.

1325 J'ai réalisé un jour qu'après qu'on ait eu fermé l'accès ou le transit, ce que je faisais finalement c'est que je prenais un touriste que je rencontrais à la cathédrale Notre-Dame. Je l'amenais pour monter jusqu'au belvédère du côté est. Alors, avec mon auto je montais

1330 jusque-là, puis là, je pouvais me rendre éventuellement, après mon détour, me rendre au belvédère.

1335 Mais j'ai réalisé que finalement avant j'aurais pris l'ouest vers l'est et là, j'aurais fait tout le mont Royal, mais je l'aurais traversé une fois et non pas deux fois comme je fais présentement. Parce que si je veux montrer les deux côtés à mon touriste, je suis obligé de monter et de ressortir. Alors, ce qui fait que le transport, l'utilisation de mon véhicule il est doublé. Donc, par conséquent, doublement la pollution qu'il y aurait eu si j'avais tout simplement fait le transit.

1340 Pourquoi personne en parle jamais de ça. Mais c'est un fait, c'est une réalité. En tant que septuagénaire, je ne peux plus faire de vélo. Je ne peux plus marcher deux, trois, quatre kilomètres. Ma copine 60 ans, elle est toute jeune. Elle le fait facilement, les yeux fermés.

1345 Mais souvent aussi, qu'elle me disait tantôt, un plaisir qu'elle a dans la vie aujourd'hui à son âge c'est de prendre son auto et à bord de son véhicule faire un petit trajet quelconque. Et pour elle c'est un repos que de passer et de traverser le mont Royal. Le simple plaisir pour elle de conduire son véhicule à elle, sans nécessairement marcher ou être en vélo, et cetera.

1350 Il faut dire qu'elle a une habitude qui moi je n'ai pas. C'est qu'elle visite sa défunte mère au cimetière de façon régulière. Alors qu'elle habite le Plateau Mont-Royal, il faut qu'elle se rende au cimetière. Mais là, il faut qu'elle fasse un détour si elle veut se rendre jusque-là, et de façon régulière.

1355 Moi je visite aussi mes ancêtres qui sont là, mais moins régulièrement qu'elle. Toutefois, elle le fait et ça lui occasionne des déplacements additionnels, ça lui occasionne plus de temps et plein, plein de raisons.

1360 Pourquoi est-ce qu'on doit limiter l'accès à ce parc qui est aussi le mien qu'à un certain groupe. Parce qu'eux l'utilisent, utilisent cette fameuse montée-là bien plus comme un terrain d'exercice, comme un gymnase pour se prouver leur capacité de cycliste ou de Dieu sait quoi.

1365 Le fait d'avoir fermé n'a pas empêché ceux qui aiment faire, les piétons qui aiment
monter le mont Royal. D'ailleurs il y a plein, plein de sentiers à travers les bois, j'imagine.
Moi je ne les ai jamais faits. Je ne l'ai jamais marché ni les sentiers, ni le chemin Camillien-
Houde. Mais ceux qui sont capables de le faire, Madame qui s'exprimait tantôt, tant mieux.
Mais ça ne change pas le fait qu'il y a des véhicules sur la route, ça n'empêche pas
1370 un peu partout là-dedans.

Alors que moi ma seule façon maintenant de me déplacer c'est vraiment en
automobile, avec mon auto. Oui je pourrais prendre l'autobus, mais non, dans les chaleurs
excessives je ne peux pas me tenir sur un coin de rue. J'ai eu un problème cardiaque alors
1375 que j'avais 37 ans, aujourd'hui que j'en ai 73. Pourquoi risquer plus loin. Alors que c'est ça.

Non. On ne peut pas se permettre de fermer, de limiter l'accès, un accès libre qu'à
un certain groupe. C'est à la totalité de nous que ça appartient, comme toutes les
installations qu'on a ici au Québec ou qu'on a à Montréal.

1380 Madame la commissaire, je vous demande, Madame la présidente, de bien étudier
puis je n'avais jamais aucune idée avant que le CAA ne fasse sa présentation tantôt, même
moi je n'avais pas pensé au carrefour giratoire. Alors, que j'ai beaucoup visité l'Europe.
Alors, qu'un peu tous nous autres qui sommes allés en France, allés à Paris, le plaisir
1385 d'essayer de rentrer l'Arc de triomphe et d'en ressortir. On a appris vite c'était quoi,
comment est-ce qu'on fait, qui a la priorité. Quand tu en sors, c'est d'un côté puis quand tu
rentres c'est d'un autre côté.

Je pense que notre société est aussi capable, aussi bien que les cyclistes. D'ailleurs,
1390 là-bas, puis on parle vraiment d'un carrefour giratoire. Là, c'est du professionnel quand tu
parles de quatre à six voies de large. Moi je n'ai jamais vu d'accident là. Oui, j'ai fait le tour
du carrefour à quelques reprises avant d'être capable d'en sortir, mais tout de même, les
gens, dans très peu de temps, apprennent très vite à fonctionner avec ces choses-là.

1395 Vraiment je salue le CAA pour l'initiative et la présentation qu'ils vous ont faite. Je
pense vraiment que c'est une solution pour faire en sorte qu'il n'y en a pas d'exclusion de
qui que ce soit.

1400 Et j'aimerais pouvoir m'adresser directement aux élus puis leur dire tout simplement :
« Il s'agissait de penser. » Ça appartient à tout le monde. Donc, par conséquent tout le monde devrait pouvoir l'utiliser à temps plein.

1405 Et ce que je vous demande, de pencher vraiment dans ce sens-là lors de votre présentation. J'aimerais pouvoir voir des concitoyens, des concitoyennes alentour de moi m'appuyer dans une démarche quelconque. On n'aura pas besoin de gilet jaune pour venir imposer quoi que ce soit alors que l'intelligence est là, alors que, comment dire, le bon sens, c'est bien utilisé finalement, le bon sens d'un carrefour giratoire.

1410 Merci, Madame la présidente. Le bon sens, je pense, répondrait à notre situation ici. Bravo pour le groupe qui a présenté les aménagements, qui a fait une présentation sur les aménagements, mais j'ai remarqué que dans toute leur présentation il n'y a que la dernière phrase qui m'a touché, qui dit : « Que ce soit ouvert ou fermé. » C'est la seule fois qu'on parle du fait que le tronçon serait ouvert.

1415 Mais effectivement, ils ont raison, ça prend des aménagements pour embellir, pour faciliter pour bien des gens. Mais on ne peut pas se permettre de limiter l'accès à qui que ce soit ou à quelque forme de transport. Parce que c'est utile pour tout le monde, ne serait-ce que pour Renata d'aller voir sa bonne mère au cimetière de façon régulière ou moi d'aller voir Renata de l'autre côté.

1420 Merci, Madame la présidente.

LA PRÉSIDENTE :

1425 Merci de votre présentation. Monsieur Plante, une des questions que j'aimerais vous poser concerne effectivement votre, vous le disiez vous-même, votre expérience de conducteur de voiture, en terme de cohabitation avec les piétons et avec les cyclistes sur la voie Remembrance, Camillien-Houde?

1430 **M. JOSEPH-ÉMILE PLANTE :**

Madame la présidente, j'ai plus de facilité à cohabiter avec les piétons qu'avec les cyclistes. Parce qu'à date, de ce qu'on peut voir à travers Montréal, les cyclistes ont de

1435 moins en moins de respects pour autant les piétons que les automobilistes. Souvent, souvent à plusieurs reprises je vois, que ça soit à Notre-Dame-de-Grâce ou une rue qui est dangereuse pour soi, c'est bien St-Urbain au coin de l'avenue des Pins, alors qu'il y a une voie pour les cyclistes qui est là, puis ils ont même un feu rouge, puis ils filent à travers le feu rouge qui est là que pour eux. C'est malheureux, pourquoi? Je ne sais pas.

1440 Pourquoi? Est-ce qu'on a peut-être trop mis l'accent depuis quelques années sur l'idée de protéger les cyclistes, protéger les cyclistes, protéger les cyclistes. Moi je protège tout le monde quand je conduis, les autres automobilistes également, autant que les cyclistes. Mais il y a une mentalité qui s'installe de plus en plus chez un certain groupe et malheureusement ce sont les cyclistes.

1445 Si on regarde, Madame la présidente, le petit bonhomme qui s'est fait tuer, n'ai-je pas lu dans La Presse un peu après l'accident qu'il avait lui-même enlevé les freins sur son vélo pour lui permettre... peut-être monsieur le commissaire...

1450 **LE COMMISSAIRE :**

Je pense que ce n'est pas exact, mais c'est vrai que ça existe. Ce n'est pas exact dans son cas, je pense, mais c'est vrai que ça existe.

1455 **M. JOSEPH-ÉMILE PLANTE :**

1460 Alors, pourquoi? Pourquoi faire ça? Alors, déjà c'est un manque de respect de la circulation en général. Et ils ne respectent même pas sa propre vie. À savoir je vais m'arrêter d'une façon ou d'une autre. Alors, pour économiser du temps ou pour atteindre une plus grande vitesse enlèvent certaines pièces d'équipement qui sont essentielles.

Mais vous me voyez, ou vous, vous voyez vous avec votre auto sans frein, même le frein d'urgence s'impose.

1465 En fait, la question, Madame la présidente, est-ce que c'est le cycliste qui a de la difficulté avec l'automobiliste ou c'est moi l'automobiliste qui a de la difficulté avec le cycliste. Mais il y a définitivement un manque de respect. Il y a une éducation à faire là aussi, et on ne voit pas vraiment grand-chose là-dessus. On pleure les cyclistes qui sont

décédés à cause d'un accident avec un véhicule. Mais est-ce qu'on pleure celui aussi...

1470

Un exemple, récemment je fais mon arrêt sur la rue Monkland. La lumière, je suis la troisième voiture depuis le feu. Alors, je fais un arrêt et tout d'un coup ça me rentre dans la porte d'auto. C'est un cycliste. Il y avait une personne qui était là, elle stationnée. Ouvre sa portière et le cycliste pour l'éviter, ne l'évite pas, la frappe et rentre dans mon auto. Alors, j'y perds mon rétroviseur. J'appelle la compagnie d'assurance, la compagnie d'assurance : « Monsieur, vous allez devoir payer le déductible. – Pourquoi? – Ah, ce n'est pas un accident contre un autre véhicule, c'est un cycliste qui vous a rentré dedans. Vous payez le déductible. » J'ai dû m'obstiner avec eux autres. Écoutez bien, je ne suis pas responsable. Mon assurance me protège.

1475

1480

Enfin, ils ont fini par accepter. Toutefois, ça m'a fait réaliser une chose, c'est que même la dame qui avait ouvert la porte derrière elle pour débarquer alors qu'elle est stationnée ne l'avait pas vu, mais moi non plus je ne l'avais pas vu le cycliste. Et on a fini par réaliser que le fameux cycliste venait d'une rue transversale et a tourné très vite pour passer entre les deux voitures, alors que sa porte à elle était déjà ouverte.

1485

Alors lui, le cycliste manque de respect envers son voyageant, il manquait de respect envers tous les autres, parce qu'en faisant son détour ne pouvait pas, quand il tourne le coin de rue à une vitesse excessive, ne pouvait même pas savoir que le feu était rouge devant nous ou que cette dame-là avait une porte ouverte.

1490

Alors, il y a une éducation à faire là aussi. Pourquoi continuelle blâmer? De toute façon moi je ne veux pas blâmer ni gauche, ni droite, ni le centre. Tout ce que je veux c'est de garder mon mont Royal, de garder l'accès à chez nous, je suis né là.

1495

Madame la présidente, c'est avec beaucoup de respect que je vous parle, Madame et Monsieur le commissaire.

LA PRÉSIDENTE :

1500

Alors, merci beaucoup, Monsieur Plante. Là-dessus on prendrait 15 minutes de pause.